

ARKEA HOME LOANS SFH

**ATTESTATION DU CONTRÔLEUR SPECIFIQUE
SUR LES MODES ET RESULTATS D'EVALUATION ET
LES METHODES DE REEXAMEN PERIODIQUE
DE LA VALEUR DES IMMEUBLES AU 31 DECEMBRE 2019**

**CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, RUE CLEMENT MAROT
75008 PARIS**

ARKEA HOME LOANS SFH
232, rue du Général Paulet
BP 103
29802 BREST CEDEX 9

**ATTESTATION DU CONTRÔLEUR SPECIFIQUE SUR LES MODES ET
RESULTATS D'EVALUATION ET LES METHODES DE REEXAMEN
PERIODIQUE DE LA VALEUR DES IMMEUBLES AU 31 DECEMBRE 2019**

Au Conseil d'administration d'Arkéa Home Loans SFH,

En notre qualité de contrôleur spécifique d'Arkéa Home Loans SFH et en application des dispositions prévues par l'article 5 du règlement 99-10 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, nous avons procédé à la vérification de la validité, au regard de la réglementation en vigueur, des modes et résultats d'évaluation des immeubles sous-jacents aux prêts et des méthodes de réexamen périodique de leur valeur, tels que publiés simultanément aux comptes annuels au 31 décembre 2019 et joints à la présente attestation.

Les modes et résultats d'évaluation des immeubles et les méthodes de réexamen périodique de leur valeur ont été définis et mis en œuvre sous la responsabilité de la direction de votre société.

Il nous appartient de nous prononcer sur leur validité au regard des règles en vigueur au 31 décembre 2019.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Nos travaux ont consisté à vérifier la conformité :

- des procédures, modes et résultats d'évaluation ainsi que des méthodes de réexamen périodique, dans leur conception et dans leur application, à la réglementation en vigueur au 31 décembre 2019 ;
- des informations publiées simultanément aux comptes annuels avec, d'une part, le dispositif d'évaluation et de réexamen effectivement appliqué et, d'autre part, avec les résultats résultant de l'application du dispositif d'évaluation.

Arkéa Home Loans SFH

Attestation sur les modes et résultats d'évaluation et les méthodes de réexamen périodique de la valeur des immeubles au 31 décembre 2019

Ces vérifications ont été effectuées majoritairement sur la base des éléments et informations disponibles au 31 décembre 2019, dans un contexte antérieur à celui de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler quant à la conformité aux dispositions prévues par les articles 2 à 4 du règlement 99-10 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, des modes et résultats d'évaluation des immeubles et des méthodes de réexamen périodique de leur valeur, publiés simultanément aux comptes annuels au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 7 mai 2020

Le Contrôleur Spécifique



CAILLIAU DEDOIT ET ASSOCIES
Laurent BRUN

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

1. Le cadre réglementaire	2
1.1. Règlement n° 99-10 du CRBF – Chapitre 1^{er} de l'évaluation des immeubles	2
2. Les conséquences de la mise en œuvre du règlement n° 99-10 du CRBF	4
2.1. Evaluation initiale des biens financés	4
2.2. Réévaluation statistique des gages	5
2.2.1. Indice d'évolution des prix de l'habitat : indices PERVAL et CINP	5
2.2.2. Retraitement des données du gisement SFH	6
2.2.3. Calcul de la réévaluation des biens financés	6
3. Annexe : Evolution des indices PERVAL et CINP	8

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

1. Le cadre réglementaire

Arkéa Home Loans SFH est soumise à différentes obligations réglementaires, notamment l'application du règlement N° 99-10 du CRBF sur la valorisation des biens financés par des prêts éligibles.

1.1. Règlement n° 99-10 du CRBF – Chapitre 1^{er} de l'évaluation des immeubles

Règlement du 9 juillet 1999 modifié par les règlements n° 2001-02 du 26 juin 2001 et n° 2002-02 du 15 juillet 2002 et par les arrêtés du 7 mai 2007, du 23 février 2011, du 26 mai 2014 et du 3 novembre 2014 :

Article 1 : Les immeubles financés ou apportés en garantie au sens des articles L. 513-3 et L. 513-29 du code monétaire et financier font l'objet d'une évaluation prudente excluant tout élément d'ordre spéculatif.

Article 2 : L'évaluation est réalisée sur la base des caractéristiques durables à long terme de l'immeuble, des conditions de marché normales et locales, de l'usage actuel de l'immeuble et des autres usages qui pourraient lui être donnés.

Cette valeur est déterminée par écrit de manière claire et transparente et ne peut être supérieure à la valeur vénale.

Par dérogation, l'évaluation peut être fondée sur le coût total de l'opération initiale lorsque ce coût est inférieur à 600 000 euros ou lorsque l'ensemble des prêts immobiliers financés par la société de crédit foncier ou par la société de financement de l'habitat et garantis par l'immeuble évalué présente un capital unitaire restant dû, apprécié au moment de l'acquisition de ces prêts ou de leur apport en garantie, inférieur à 480 000 euros.

Article 3 : Après leur acquisition ou apport en garantie, l'évaluation des immeubles est réexaminée dans le cadre du système de mesure des risques auquel sont assujetties les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat au titre de l'arrêté du 3 novembre 2014 :

a) Pour les immeubles à usage d'habitation, cet examen est effectué annuellement selon une méthode statistique ;

b) Pour les immeubles à usage professionnel pour lesquels l'ensemble des prêts immobiliers appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû inférieur à 30 % du montant total initialement prêté ou inférieur à 480 000 euros, l'examen peut être effectué annuellement par l'utilisation d'une méthode statistique ;

c) Pour les immeubles à usage professionnel dont le coût d'achat ou la dernière valeur estimée est inférieur à 600 000 euros et lorsque l'ensemble des prêts appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû supérieur à 480 000 euros, cet examen est individuel et effectué tous les trois ans. Entre deux examens individuels, la valeur de ces immeubles est réexaminée annuellement selon une méthode statistique ;

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

d) Pour les immeubles à usage professionnel dont le coût d'achat ou la dernière valeur estimée est supérieur à 600 000 euros et lorsque l'ensemble des prêts appartenant à la société de crédit foncier et garantis par le bien évalué présente un capital unitaire restant dû supérieur à 480 000 euros, cet examen est annuel et individuel.

Article 4 : L'évaluation des biens immobiliers est réalisée par un expert indépendant au sens de l'article 168 de l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

Article 5 : Les modes et les résultats d'évaluation des immeubles ainsi que les méthodes de réexamen périodique de leur valeur sont tenus à la disposition du contrôleur spécifique mentionné à l'article L. 513-23 du Code monétaire et financier qui se prononce sur leur validité. Ils sont publiés simultanément aux comptes annuels accompagnés de l'appréciation du contrôleur spécifique. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution peut exiger leur modification.

Article 5bis : Les prêts financés par les sociétés de crédit foncier et par les sociétés de financement de l'habitat font l'objet d'une documentation appropriée.

Article 5ter : Les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat disposent de procédures leur permettant de vérifier que les immeubles financés ou apportés en garantie font l'objet d'une assurance adéquate contre les dommages.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

2. Les conséquences de la mise en œuvre du règlement n° 99-10 du CRBF

2.1. Evaluation initiale des biens financés

Les articles 2 et 4 du règlement n°99-10 du CRBF stipulent que :

- l'évaluation initiale d'un gage est réalisée sur la base des caractéristiques durables à long terme de l'immeuble, des conditions de marché normales et locales, de l'usage actuel de l'immeuble et des autres usages qui pourraient lui être donnés ;
- cette évaluation est déterminée par écrit de manière claire et transparente et ne peut être supérieure à la valeur vénale ;
- l'évaluation des immeubles est réalisée par un expert indépendant ;
- par dérogation, l'évaluation peut être fondée sur le coût total de l'opération initiale lorsque ce coût est inférieur à 600 000 € ou lorsque l'ensemble des prêts immobiliers financés par la Société de Financement de l'Habitat et garantis par l'immeuble évalué présente un capital unitaire restant dû, apprécié au moment de l'acquisition de ces prêts ou de leur apport en garantie, inférieur à 480 000 €.

Lors de la transformation de Crédit Mutuel Arkéa Covered Bonds en Société de Financement de l'Habitat, il a été décidé :

- de ne pas mobiliser les prêts concernés par le dépassement des seuils mentionnés précédemment (600 K€ / 480 K€), dans la mesure où une évaluation à dire d'expert n'est pas, en l'état, systématiquement diligentée par le réseau commercial lors de l'instruction des prêts dans ce cas de figure ;
- d'analyser les possibilités de diffusion pour l'avenir, au sein des réseaux commerciaux du groupe Crédit Mutuel Arkéa, d'une procédure d'évaluation initiale des gages lors de l'octroi des prêts.

Dans ce contexte, tous les gages au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 font l'objet d'une valorisation sur la base du coût de l'opération, aucune valeur d'expertise à dire d'expert n'est renseignée dans le système d'information.

Le coût de l'opération n'étant pas renseigné en tant que tel dans les chaînes de gestion, il est substitué par le montant du projet. Cette donnée pouvant intégrer¹, les frais de notaire (non inclus dans le coût de l'opération), il a été décidé d'appliquer une décote forfaitaire systématique au montant du projet pour déterminer la valeur initiale de référence de la manière suivante :

1. Pour les prêts dont la date d'offre est antérieure au 1er janvier 2009 :
 - décote de 0% dans le cas de constructions seules ou de travaux ;
 - décote de 2,9% pour l'achat d'un bien immobilier neuf ;
 - décote de 3,7% pour l'achat d'un terrain et d'une construction ;

¹ La chaîne d'instruction des crédits a été modifiée en 2009. Les frais de notaire sont depuis dissociés du montant du projet.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

- décote de 7,3% pour l'achat d'un terrain, d'un bien ancien seul ou d'un bien ancien avec travaux.
- 2. Pour les prêts dont la date d'offre est postérieure au 1er janvier 2009 : décote de 1% quel que soit l'objet du prêt.

2.2. Réévaluation statistique des gages

Outre la valeur initiale du bien financé, il est nécessaire de procéder à une valorisation du gage, tenant compte de l'évolution du marché immobilier.

L'actualisation de la valeur initiale se fait par une méthode statistique, dans le respect des obligations réglementaires. Crédit Mutuel Arkéa met en œuvre une méthode statistique de revalorisation des biens immobiliers, fondée sur les indices d'évolution des prix immobiliers issus des bases PERVAL (prix pour les logements en province) et CINP (prix pour les logements en région parisienne), recensant les références des transactions immobilières notariées sur l'ensemble du marché français.

2.2.1. Indice d'évolution des prix de l'habitat : indices PERVAL et CINP

Les indices de réévaluation qui ont été retenus sont ceux issus des bases commercialisées par les sociétés CINP (pour l'Île de France) et PERVAL (pour le reste du territoire français).

Ces bases restituent les indices de variation des prix de l'immobilier ancien (base 100 en 2000) ainsi que les taux de variation trimestriels actuellement utilisés pour la valorisation des garanties des crédits immobiliers. Ces indices sont notamment utilisés dans le cadre des travaux Bâle III pour le suivi de la valeur des garanties, au niveau du Groupe Arkéa, mais également au niveau confédéral.

Remarque : Faute de volume suffisant, aucun indice n'est spécifique aux biens immobiliers neufs. La réévaluation de ces biens se base donc sur le même indice que pour les logements récents et anciens.

L'historique est disponible à partir du dernier trimestre 1994 et les indices sont publiés chaque fin de trimestre avec un délai de 3 mois :

- PERVAL :
 - indices définitifs 1^{er} trimestre AAAA et provisoires 2^{ème} trimestre AAAA disponibles courant octobre AAAA
 - indices définitifs 2^{ème} trimestre AAAA et provisoires 3^{ème} trimestre AAAA disponibles courant janvier AAAA+1
- CINP :
 - indices définitifs 1^{er} trimestre AAAA et provisoires 2^{ème} trimestre AAAA disponibles courant septembre AAAA
 - indices définitifs 2^{ème} trimestre AAAA et provisoires 3^{ème} trimestre AAAA disponibles courant novembre AAAA

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

Au 31 décembre 2019, les derniers indices utilisés sont : 2^{ème} trimestre 2019 pour les indices PERVAL et pour les indices CINP.

Les indices sont détaillés en distinguant chaque département, par trimestre et par type de bien :

- maisons
- appartements
- autres (correspondant à la moyenne des maisons et appartements confondus).

2.2.2. Retraitement des données du gisement SFH

Afin de pouvoir réévaluer les biens, il est nécessaire de rapprocher les données du gisement SFH et les indices PERVAL et CINP. Afin que ce rapprochement soit possible pour l'ensemble des biens à réévaluer, un certain nombre de retraitements sont appliqués :

- Retraitement des périodes non disponibles

Il est possible que le portefeuille de créances contienne des prêts antérieurs à la première date pour laquelle les indices PERVAL et CINP sont disponibles. Dans ce cas, pour les prêts mis en place avant cette date, l'indice le plus ancien à disposition est utilisé.

De même, les indices sont publiés avec un décalage d'environ 3 mois ; donc pour les prêts récents l'indice le plus récent à disposition est utilisé.

- Retraitement des types de bien « maisons et autres » dans le département 75

Le faible volume de ventes de maisons à Paris ne permet pas d'établir d'indice. Les indices des appartements du département 75 sont donc appliqués aux types de bien « maisons et autres » situés dans le département 75.

2.2.3. Calcul de la réévaluation des biens financés

Le calcul de la réévaluation des biens se base sur la valeur initiale du bien déterminée au point 2.1, c'est-à-dire sur le montant du projet corrigé, de façon forfaitaire, des frais de notaire.

La valeur du bien réévalué est alors calculée en appliquant à la valeur initiale du bien l'évolution de l'indice PERVAL ou CINP entre le moment où le prêt a été réalisé et la dernière date à laquelle un indice est disponible.

$$\text{Valeur du bien réévaluée} = \text{valeur initiale du bien} * (1 + (\text{indice actuel} - \text{indice origine}) / \text{indice origine})$$

Remarque :

Si l'indice actuel est supérieur à l'indice d'origine alors la pondération de la hausse est de 80%.

Dans le cas inverse, la diminution est prise en compte à 100%.

Le nombre de biens financés réévalués au 31 décembre 2019 est de 128 869 (pour 197 053 prêts dans le cover pool) contre 123 455 biens financés (pour 187 057 prêts dans le cover pool) au 31 décembre 2018.

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

3. Annexe : Evolution des indices PERVAL et CINP

Ce tableau représente l'évolution sur 1 an des derniers indices PERVAL et CINP à disposition au 30/11/2019.

L'indice CINP utilisé correspond à l'indice du 2^{ème} trimestre 2019 et l'indice PERVAL utilisé est l'indice du 2^{ème} trimestre 2019.

Région	Département	Nature du bien	2019 vs 2018	Montant des biens Réévalués (en €)
GRAND EST	Ardennes	Appartement	1,008096134	292 470
GRAND EST	Ardennes	Autre	1,007012002	612 295
GRAND EST	Ardennes	Maison	1,007886261	409 724
GRAND EST	Aube	Appartement	0,998823517	306 749
GRAND EST	Aube	Autre	1,010606576	1 335 512
GRAND EST	Aube	Maison	1,013883075	947 878
GRAND EST	Bas-Rhin	Appartement	1,041372723	799 999
GRAND EST	Bas-Rhin	Autre	1,042961961	4 053 805
GRAND EST	Bas-Rhin	Maison	1,046373321	3 117 855
GRAND EST	Haut-Rhin	Appartement	1,034513084	270 696
GRAND EST	Haut-Rhin	Autre	1,041191086	1 932 421
GRAND EST	Haut-Rhin	Maison	1,047188811	473 485
GRAND EST	Haute-Marne	Appartement	1,008096134	
GRAND EST	Haute-Marne	Autre	1,008149598	890 394
GRAND EST	Haute-Marne	Maison	1,009922055	527 881
GRAND EST	Marne	Appartement	1,012651778	
GRAND EST	Marne	Autre	1,009333423	3 123 951
GRAND EST	Marne	Maison	1,008339971	1 408 244
GRAND EST	Meurthe-et-Moselle	Appartement	0,978523011	113 847
GRAND EST	Meurthe-et-Moselle	Autre	1,014450669	1 492 415
GRAND EST	Meurthe-et-Moselle	Maison	1,030602732	2 894 742
GRAND EST	Meuse	Appartement	0,993679845	
GRAND EST	Meuse	Autre	0,998386759	182 375
GRAND EST	Meuse	Maison	0,999581611	183 845
GRAND EST	Moselle	Appartement	1,00542644	
GRAND EST	Moselle	Autre	1,019850854	2 411 178
GRAND EST	Moselle	Maison	1,02825629	1 140 719
GRAND EST	Vosges	Appartement	1,01017736	84 772
GRAND EST	Vosges	Autre	1,00049612	447 289
GRAND EST	Vosges	Maison	0,99808006	638 075
NOUVELLE AQUITAINE	Charente	Appartement	1,047155504	2 478 205
NOUVELLE AQUITAINE	Charente	Autre	1,02890553	209 842 629
NOUVELLE AQUITAINE	Charente	Maison	1,029638493	199 001 227

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

NOUVELLE AQUITAINE	Charente-Maritime	Appartement	1,052953195	676 317
NOUVELLE AQUITAINE	Charente-Maritime	Autre	1,043743565	35 845 174
NOUVELLE AQUITAINE	Charente-Maritime	Maison	1,042061645	47 275 836
NOUVELLE AQUITAINE	Corrèze	Appartement	1,01743831	55 497
NOUVELLE AQUITAINE	Corrèze	Autre	1,028110285	4 498 665
NOUVELLE AQUITAINE	Corrèze	Maison	1,029444416	3 338 646
NOUVELLE AQUITAINE	Creuse	Appartement	1,01743831	
NOUVELLE AQUITAINE	Creuse	Autre	1,032014463	219 304
NOUVELLE AQUITAINE	Creuse	Maison	1,0332843	547 564
NOUVELLE AQUITAINE	Deux-Sèvres	Appartement	1,047155504	282 140
NOUVELLE AQUITAINE	Deux-Sèvres	Autre	1,00230162	4 925 950
NOUVELLE AQUITAINE	Deux-Sèvres	Maison	1,000744558	4 507 776
NOUVELLE AQUITAINE	Dordogne	Appartement	1,054995973	3 120 293
NOUVELLE AQUITAINE	Dordogne	Autre	1,008668288	94 797 931
NOUVELLE AQUITAINE	Dordogne	Maison	1,008604425	118 622 524
NOUVELLE AQUITAINE	Gironde	Appartement	1,063668954	94 046 780
NOUVELLE AQUITAINE	Gironde	Autre	1,070675832	1 811 789 864
NOUVELLE AQUITAINE	Gironde	Maison	1,073200412	1 483 785 309
NOUVELLE AQUITAINE	Haute-Vienne	Appartement	1,01743831	372 986
NOUVELLE AQUITAINE	Haute-Vienne	Autre	1,024248076	6 715 044
NOUVELLE AQUITAINE	Haute-Vienne	Maison	1,025861456	4 824 148
NOUVELLE AQUITAINE	Landes	Appartement	1,048219893	2 407 258
NOUVELLE AQUITAINE	Landes	Autre	1,046889388	28 511 766
NOUVELLE AQUITAINE	Landes	Maison	1,046606645	34 086 367
NOUVELLE AQUITAINE	Lot-et-Garonne	Appartement	1,054995973	
NOUVELLE AQUITAINE	Lot-et-Garonne	Autre	1,008520911	8 107 167
NOUVELLE AQUITAINE	Lot-et-Garonne	Maison	1,00872755	8 020 911
NOUVELLE AQUITAINE	Pyrénées-Atlantiques	Appartement	1,045091276	2 651 908
NOUVELLE AQUITAINE	Pyrénées-Atlantiques	Autre	1,043891264	23 146 255
NOUVELLE AQUITAINE	Pyrénées-Atlantiques	Maison	1,04311637	20 042 487
NOUVELLE AQUITAINE	Vienne	Appartement	1,047155504	409 353
NOUVELLE AQUITAINE	Vienne	Autre	1,004377289	7 379 106
NOUVELLE AQUITAINE	Vienne	Maison	1,000235239	8 415 624
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Appartement	1,019337663	
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Autre	1,020591611	3 850 007
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	Maison	1,020977274	5 202 042
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Appartement	1,01254868	230 425
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Autre	1,004887035	1 154 227
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	Maison	1,003261313	461 897
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Appartement	1,04241082	186 295
Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Autre	1,019720302	1 115 104

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

Auvergne-Rhône-Alpes	Ardèche	Maison	1,020037393	4 017 885
Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Appartement	1,01254868	
Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Autre	1,012383276	628 689
Auvergne-Rhône-Alpes	Cantal	Maison	1,012219979	496 262
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Appartement	1,017177789	303 819
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Autre	1,021331467	3 356 531
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Maison	1,022665765	2 165 348
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Appartement	1,01254868	
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Autre	1,012383276	495 778
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Loire	Maison	1,012219979	107 352
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Appartement	1,022403823	462 522
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Autre	1,025535357	10 767 032
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Maison	1,029666301	14 262 827
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Appartement	1,000100173	308 658
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Autre	1,019515996	12 353 858
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Maison	1,033458561	10 969 893
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Appartement	1,024841574	38 877
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Autre	1,025024909	2 408 885
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Maison	1,025315623	762 313
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Appartement	1,011405087	370 058
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Autre	1,018310919	3 105 599
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy-de-Dôme	Maison	1,021725826	2 306 849
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Appartement	1,078042183	2 258 712
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Autre	1,065475587	32 911 455
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Maison	1,045148267	21 182 733
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Appartement	1,011204266	320 483
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Autre	1,017479117	6 314 085
Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie	Maison	1,025990274	10 227 981
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Appartement	1,00818192	139 155
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Autre	1,001111515	1 741 891
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Maison	0,997422333	1 879 485
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Appartement	0,992404964	
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Autre	1,006922935	1 503 881
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	Maison	1,015790439	709 119
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Appartement	0,993305407	
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Autre	1,013070173	245 310
Bourgogne-Franche-Comté	Haute-Saône	Maison	1,014350939	350 558
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Appartement	0,993305407	
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Autre	1,011821732	732 039
Bourgogne-Franche-Comté	Jura	Maison	1,015663996	160 154
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Appartement	1,007176342	

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Autre	0,992195024	520 196
Bourgogne-Franche-Comté	Nièvre	Maison	0,997352869	494 442
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Appartement	1,00709687	77 363
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Autre	0,997802394	2 350 139
Bourgogne-Franche-Comté	Saône-et-Loire	Maison	0,996083665	407 376
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Appartement	0,993305407	
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Autre	1,008211537	682 652
Bourgogne-Franche-Comté	Territoire de Belfort	Maison	1,015384168	852 263
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Appartement	1,007176342	
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Autre	1,001356552	1 059 521
Bourgogne-Franche-Comté	Yonne	Maison	1,001398881	1 044 367
Bretagne	Côtes d'Armor	Appartement	1,004996219	10 165 762
Bretagne	Côtes d'Armor	Autre	1,02558412	917 828 061
Bretagne	Côtes d'Armor	Maison	1,027990936	1 006 274 132
Bretagne	Finistère	Appartement	1,014054065	25 652 171
Bretagne	Finistère	Autre	1,024463874	1 853 754 735
Bretagne	Finistère	Maison	1,026430386	1 462 357 195
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Appartement	1,058926081	76 024 879
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Autre	1,046790061	2 451 705 843
Bretagne	Ille-et-Vilaine	Maison	1,041308106	2 070 952 003
Bretagne	Morbihan	Appartement	1,041574529	31 727 777
Bretagne	Morbihan	Autre	1,041555729	1 597 394 173
Bretagne	Morbihan	Maison	1,041559591	1 488 621 382
Centre-Val de Loire	Cher	Appartement	1,01664657	
Centre-Val de Loire	Cher	Autre	0,97376812	1 919 583
Centre-Val de Loire	Cher	Maison	0,971722129	1 518 682
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Appartement	0,997653644	
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Autre	1,009897062	9 788 992
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	Maison	1,011426894	5 505 937
Centre-Val de Loire	Indre	Appartement	1,01664657	
Centre-Val de Loire	Indre	Autre	1,018517586	1 617 214
Centre-Val de Loire	Indre	Maison	1,019803761	1 242 943
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Appartement	1,025676295	750 306
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Autre	1,020520298	14 188 699
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Maison	1,018874596	10 440 319
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Appartement	1,01664657	456 060
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Autre	0,992875182	2 235 239
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	Maison	0,992199672	3 164 205
Centre-Val de Loire	Loiret	Appartement	1,017616169	54 559
Centre-Val de Loire	Loiret	Autre	1,008006437	8 579 754
Centre-Val de Loire	Loiret	Maison	1,005397618	5 857 676

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

Corse	Corse-du-Sud	Appartement	0,99794899	
Corse	Corse-du-Sud	Appartement	1,043456066	
Corse	Corse-du-Sud	Autre	1,021623075	
Corse	Corse-du-Sud	Autre	1,045259643	
Corse	Corse-du-Sud	Maison	1,051517673	
Corse	Corse-du-Sud	Maison	1,052719971	
Corse	Haute-Corse	Appartement	0,99794899	
Corse	Haute-Corse	Appartement	1,043456066	
Corse	Haute-Corse	Autre	1,021623075	
Corse	Haute-Corse	Autre	1,045259643	
Corse	Haute-Corse	Maison	1,051517673	
Corse	Haute-Corse	Maison	1,052719971	
Départements d'Outre-Mer	DOM	Appartement	1,043456066	
Départements d'Outre-Mer	DOM	Autre	1,045259643	
Départements d'Outre-Mer	DOM	Maison	1,052719971	
Ile-de-France	Essonne	Appartement	1,00951165	2 561 425
Ile-de-France	Essonne	Autre	1,013148977	48 594 293
Ile-de-France	Essonne	Maison	1,014899664	34 061 763
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Appartement	1,043456066	25 330 617
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Autre	1,045259643	171 766 365
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	Maison	1,052719971	147 500 931
Ile-de-France	Paris	Appartement	1,062022142	362 438 457
Ile-de-France	Paris	Autre	1,062022142	
Ile-de-France	Paris	Autre	1,062022142	
Ile-de-France	Paris	Maison	1,062022142	
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Appartement	1,049560776	3 655 101
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Autre	1,043565652	41 524 118
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	Maison	1,036591384	38 587 179
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Appartement	1,006201643	447 530
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Autre	1,008799076	28 240 237
Ile-de-France	Seine-et-Marne	Maison	1,009625102	26 922 241
Ile-de-France	Val-d'Oise	Appartement	1,008990359	1 686 408
Ile-de-France	Val-d'Oise	Autre	1,014817684	26 891 312
Ile-de-France	Val-d'Oise	Maison	1,01758982	27 255 415
Ile-de-France	Val-de-Marne	Appartement	1,03484472	5 509 757
Ile-de-France	Val-de-Marne	Autre	1,036347836	54 197 904
Ile-de-France	Val-de-Marne	Maison	1,039043321	54 190 743
Ile-de-France	Yvelines	Appartement	1,012568902	2 951 421
Ile-de-France	Yvelines	Autre	1,015680246	90 547 417
Ile-de-France	Yvelines	Maison	1,018074423	73 418 349
OCCITANIE	Ariège	Appartement	1,039144677	326 793

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

OCCITANIE	Ariège	Autre	1,029051988	2 615 561
OCCITANIE	Ariège	Maison	1,031861425	1 870 970
OCCITANIE	Aude	Appartement	1,011966968	369 944
OCCITANIE	Aude	Autre	1,023160381	3 170 915
OCCITANIE	Aude	Maison	1,026258857	2 374 734
OCCITANIE	Aveyron	Appartement	1,039144677	488 241
OCCITANIE	Aveyron	Autre	1,008433498	1 338 843
OCCITANIE	Aveyron	Maison	1,028060033	1 020 610
OCCITANIE	Gard	Appartement	1,005856232	181 140
OCCITANIE	Gard	Autre	1,020967146	4 027 740
OCCITANIE	Gard	Maison	1,025414902	6 817 083
OCCITANIE	Gers	Appartement	1,039144677	151 033
OCCITANIE	Gers	Autre	1,031231517	1 926 062
OCCITANIE	Gers	Maison	1,028060033	1 558 093
OCCITANIE	Haute-Garonne	Appartement	1,046921715	2 592 198
OCCITANIE	Haute-Garonne	Autre	1,040342263	41 157 238
OCCITANIE	Haute-Garonne	Maison	1,036075286	24 663 297
OCCITANIE	Hautes-Pyrénées	Appartement	1,001416957	619 215
OCCITANIE	Hautes-Pyrénées	Autre	1,023033972	3 806 501
OCCITANIE	Hautes-Pyrénées	Maison	1,032319089	6 743 152
OCCITANIE	Hérault	Appartement	1,001305599	773 767
OCCITANIE	Hérault	Autre	1,019640305	17 504 548
OCCITANIE	Hérault	Maison	1,030862862	16 124 453
OCCITANIE	Lot	Appartement	1,039144677	
OCCITANIE	Lot	Autre	1,031231517	2 164 107
OCCITANIE	Lot	Maison	1,028060033	3 323 434
OCCITANIE	Lozère	Appartement	1,004922941	
OCCITANIE	Lozère	Autre	1,020330167	106 640
OCCITANIE	Lozère	Maison	1,027377251	161 351
OCCITANIE	Pyrénées-Orientales	Appartement	1,013123009	514 898
OCCITANIE	Pyrénées-Orientales	Autre	1,019897516	6 206 876
OCCITANIE	Pyrénées-Orientales	Maison	1,023000847	8 113 555
OCCITANIE	Tarn	Appartement	1,039144677	265 877
OCCITANIE	Tarn	Autre	1,014373757	2 199 332
OCCITANIE	Tarn	Maison	1,014952832	2 997 048
OCCITANIE	Tarn-et-Garonne	Appartement	1,039144677	75 267
OCCITANIE	Tarn-et-Garonne	Autre	1,012641614	1 956 284
OCCITANIE	Tarn-et-Garonne	Maison	1,012652727	3 035 651
HAUTS DE France	Aisne	Appartement	1,009018191	177 108
HAUTS DE France	Aisne	Autre	0,980213823	2 230 617
HAUTS DE France	Aisne	Maison	0,977654079	1 156 868

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

HAUTS DE France	Nord	Appartement	1,027015437	
HAUTS DE France	Nord	Autre	1,027876585	14 735 189
HAUTS DE France	Nord	Maison	1,028048475	12 851 098
HAUTS DE France	Oise	Appartement	1,008503051	403 117
HAUTS DE France	Oise	Autre	1,007768916	10 363 443
HAUTS DE France	Oise	Maison	1,007671564	7 805 111
HAUTS DE France	Pas-de-Calais	Appartement	1,002556929	
HAUTS DE France	Pas-de-Calais	Autre	1,016345706	3 481 238
HAUTS DE France	Pas-de-Calais	Maison	1,018209569	3 417 976
HAUTS DE France	Somme	Appartement	1,003535693	43 967
HAUTS DE France	Somme	Autre	1,009825954	1 863 827
HAUTS DE France	Somme	Maison	1,010600228	2 304 000
Normandie	Calvados	Appartement	1,021192435	883 560
Normandie	Calvados	Autre	1,024848917	18 110 415
Normandie	Calvados	Maison	1,026119898	15 038 498
Normandie	Eure	Appartement	1,017902735	235 955
Normandie	Eure	Autre	1,00905903	7 890 630
Normandie	Eure	Maison	1,009598587	6 026 184
Normandie	Manche	Appartement	1,018857712	
Normandie	Manche	Autre	1,029276056	20 036 947
Normandie	Manche	Maison	1,031369053	15 805 029
Normandie	Orne	Appartement	1,018857712	224 649
Normandie	Orne	Autre	1,02076886	2 580 127
Normandie	Orne	Maison	1,022496571	1 686 053
Normandie	Seine-Maritime	Appartement	1,020002846	234 351
Normandie	Seine-Maritime	Autre	1,014467819	14 430 377
Normandie	Seine-Maritime	Maison	1,012860928	9 849 219
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Appartement	1,084920259	11 922 753
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Autre	1,060422521	371 946 612
Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maison	1,05037788	266 614 290
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Appartement	1,043718437	708 000
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Autre	1,025849703	26 855 945
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	Maison	1,021954273	18 490 717
Pays de la Loire	Mayenne	Appartement	1,066392349	127 280
Pays de la Loire	Mayenne	Autre	1,020792588	24 067 150
Pays de la Loire	Mayenne	Maison	1,018447409	21 419 271
Pays de la Loire	Sarthe	Appartement	1,025273501	179 483
Pays de la Loire	Sarthe	Autre	1,015783316	10 673 201
Pays de la Loire	Sarthe	Maison	1,014557538	9 711 289
Pays de la Loire	Vendée	Appartement	1,003043425	625 566
Pays de la Loire	Vendée	Autre	1,03340444	21 988 987

EVALUATION INITIALE ET REEVALUATION DES BIENS FINANCES

ARKEA HOME LOANS SFH

Procédure au 31 décembre 2019

Pays de la Loire	Vendée	Maison	1,037529444	24 328 625
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Appartement	1,016949319	241 613
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Autre	1,021956068	1 928 024
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	Maison	1,018441718	2 788 207
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Appartement	1,022208719	2 318 050
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Autre	1,0201266	10 179 179
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Maison	1,014843046	18 389 087
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Appartement	1,011746955	1 272 804
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Autre	1,021373365	27 605 168
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Maison	1,02947593	29 019 335
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Appartement	1,024079349	236 217
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Autre	1,02317266	1 805 981
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Hautes-Alpes	Maison	1,018441718	2 043 923
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Appartement	1,013219485	1 772 685
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Autre	1,011364736	25 940 528
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Maison	1,010188909	26 604 195
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Appartement	0,997779231	619 965
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Autre	1,009475642	6 165 986
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Maison	1,012813698	5 607 780
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Appartement	1,043456066	
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Autre	1,045259643	
Territoires d'Outre-Mer	TOM	Maison	1,052719971	
Total				20 124 358 182